

Notre RPC (Regroupement Pédagogique Concentré)

Au 1^{er} janvier 2019 les communes de Thérouanne et Saint-Augustin ont créé un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique « RPC de la Morinie » en vue de construire un Regroupement Pédagogique Concentré.

Le syndicat a acquis une parcelle sur la commune de Saint-Augustin, limitrophe avec Thérouanne (derrière les locaux techniques de la CAPSO). A la suite de l'étude de faisabilité et du diagnostic du terrain, la réalisation de fouilles archéologiques sera inévitable. Un cahier des charges sera élaboré par les services de la DRAC.

Afin d'optimiser le coût de la construction en rapport avec l'archéologie, nous avons opté pour une construction sur pieux avec 2 niveaux. Ce choix technique limitera l'impact financier des fouilles mais il nécessite de procéder à un concours d'architectes par la Commission d'appel d'offres.

Ce futur équipement d'environ 2200 m², comprendra principalement :

- 6 classes élémentaires et 4 classes de maternelles (80 à 90 m²) dont 2 avec dortoirs
- 1 restauration scolaire avec préparation des repas sur place
- Une salle d'évolution
- Une médiathèque

Le projet sera présenté aux élus de nos deux communes, aux enseignants et aux parents d'élèves.

La phase concours d'architectes démarrée en septembre dernier, devrait se terminer en février, s'ensuivra les fouilles archéologiques, le permis de construire, pour un démarrage des travaux en fin d'année 2021, sous réserve des événements climatiques ou Covid19.

Il est prévu de pouvoir bénéficier de cette nouvelle école pour la rentrée 2023. Les élus du SIVU travaillent dès maintenant à l'obtention de financements auprès de l'Etat, la Région, le Département, la CAPSO et d'autres organismes.

Un projet essentiel pour nos deux communes afin de préparer notre avenir.

